

Séance du 04 juin 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 29 mai 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; M. Lozano, Mme Castel, M. Pommiez, Mme Chevrel, M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin, MM. Arandia, Saussie, Causse, Lacassagne, Mmes Demont, Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à Mme Durruty, Mme Dumas à M. le Maire, M. Labayle à M. Etchegaray, Mme Boé à M. Escapil-Inchauspé, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : DEVELOPPEMENT DURABLE - Amélioration de la performance énergétique de plusieurs bâtiments communaux - Demandes de subventions pour la réalisation de diagnostics thermiques.

Mme Bisauta présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Afin de relever le défi climatique des prochaines années, la Ville de Bayonne s'est engagée dans une politique de développement durable volontariste avec pour axe majeur d'action, l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine immobilier et le recours significatif aux énergies renouvelables.

Dans le cadre de cette politique, la Ville de Bayonne envisage de programmer sur plusieurs années une campagne de diagnostics énergétiques sur ses bâtiments les plus consommateurs. Pour cette année 2009, la Direction du Patrimoine Immobilier souhaite missionner deux bureaux d'études spécialisés distincts pour la réalisation de diagnostics sur les quatre bâtiments les plus énergivores, à savoir :

Lot 01 : Le Centre Technique Municipal et le complexe Mairie / Théâtre

Lot 02 : La piscine et la salle omnisports Lauga

La consommation énergétique de ces 4 entités représente environ 26 % de la consommation énergétique annuelle de l'ensemble de nos bâtiments.

Ces études énergétiques vont permettre à la Ville :

- de dresser une première évaluation des gisements d'économies d'énergie envisageables ;
- de s'orienter vers des interventions immédiates et/ou vers des études plus approfondies ;
- d'établir un programme pluriannuel d'investissement et d'intervention sur ces bâtiments ;
- d'affiner les prochaines consultations de diagnostics énergétiques des autres bâtiments consommateurs.

Ce type d'études d'aide à la décision entre dans le champ d'attribution de subventions de plusieurs partenaires (ADEME, Conseil Régional...).

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès des partenaires potentiels.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.